

4 octobre 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de la 10ème conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, Vittel, mardi 4 octobre 1983.

A l'issue de la 10ème conférence des chefs d'Etats de France et d'Afrique que j'ai eu l'honneur de présider à Vittel, un bref texte de communiqué a été adopté. Il est purement narratif, comme il a coutume de l'être. Je vais vous le lire. Nous passerons ensuite aux commentaires.

- "La 10ème Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique s'est déroulée à Vittel les 3 et 4 octobre 1983 à l'invitation du Président de la République française. Trente-neuf Etats - dont les noms suivent - ont participé à la conférence en qualité de membres ou d'observateurs-membres". Cette liste vous sera communiquée. Elle comporte vingt et un membres dont dix-neuf chefs d'Etat et dix-huit observateurs dont six chefs d'Etat.

- Il est dit dans ce même texte que les chefs d'Etat et de délégation se félicitent de la tenue de la conférence qui a permis un très large et fructueux échange de vues entre les Etats représentés sur les questions économiques, politiques et culturelles, objet de leurs communes préoccupations. Il est dit, enfin, que la conférence aura lieu en 1984 en Afrique, au Burundi. C'est ce qui me vaut l'avantage d'avoir à mes côtés le président Bagaza, président du Burundi. De même que se trouve à ma droite le président Sekou Touré, doyen des chefs d'Etat présents par l'ancienneté dans sa fonction, le président Houphouët-Boigny ayant participé à tous nos travaux et devant lui-même rentrer incessamment.

Maintenant, entrons, s'il vous le voulez bien, dans le détail. Je le résumerai ainsi.

- D'abord les relations bilatérales entre les Etats d'Afrique, leurs représentants et la France : la France entretient des relations privilégiées avec chacun des Etats en question. Essentiellement les Etats francophones, mais aussi, la liste vous en convaincra, un certain nombre d'Etats anglophones, lusophones, hispanophones, avec lesquels, soit pour des raisons de géographie, soit pour des raisons historiques, nous entretenons des relations constantes.

- Trente-neuf participants vous indiquent que l'Afrique, l'Afrique du Nord, du Centre, de l'Est, de l'Ouest, jusqu'à certains pays dits de la ligne de Front, se trouvaient présents à nos débats. Nous avons, en même temps que les relations bilatérales qui ont justifié de multiples rencontres en tête à tête - notamment du Président de la République française avec ses partenaires - nous avons parlé de la situation économique mondiale dont les effets se font sentir cruellement en Afrique.

- Nous avons rappelé les uns et les autres, un certain nombre de données connues de vous, de telle sorte que j'épargnerai les explications sur la réalité vécue : la façon dont les matières premières sont soumises à la spéculation internationale, privant les Etats d'Afrique de la stabilité nécessaire, la raréfaction des aides pourtant promises dans des directions importantes. Je pense à la production énergétique autre que le pétrole. Je pense à l'autosuffisance alimentaire. Je pense aussi et surtout aux défaillances du système monétaire international si l'on peut ainsi s'exprimer, à l'absence de liquidité du Fonds monétaire international `FMI` et à l'activité, il faut le reconnaître, des grands pays industriels du Nord qui n'ont pas encore engagé de véritables décisions sur la manière de produire des droits de tirage spéciaux `DTS`, comme le demande la France, qui puissent par priorité profiter aux pays en voie de développement. Sans parler naturellement de l'assèchement de l'AID 6 et de la position de la France pour que l'AID 7 se voit

matériellement et financièrement dotée, pour le moins, des mêmes moyens que précédemment.

- La France, pour ce qui la concerne, a déjà pris l'engagement qu'elle a appliqué dans son budget, de maintenir son aide en l'accroissant même - je l'ai dit dans mon allocution d'ouverture - puisque nous allons vers les 0,55 %, le but étant 0,7 % de l'aide aux pays en voie de développement et 0,14 % pour 0,15 % de l'aide aux pays les moins avancés. De même la France a maintenu le niveau de son aide dans le -cadre de l'AID. Elle n'est pas la seule, quelques autres pays ont fait comme elle. Mais d'autres ont malheureusement freiné leur contribution.

- Tout cela, nous en avons parlé et s'il n'a pas été question d'un plan d'urgence - j'en avais parlé autrement à l'Organisation des Nations unies `ONU` où je me trouvais la semaine dernière - il n'en a pas moins été ressenti la nécessité de traduire dans un langage concret les priorités d'aides aux pays en voie de développement. A cet égard, j'ai entretenu mes collègues et les autres chefs d'Etat des dispositions prises par mon pays, dont je répète qu'il a défini ses priorités. Et la première de ces priorités dans le domaine qui me vaut d'être devant vous, c'est de remplir le rôle que la France doit remplir dans sa relation avec l'Afrique.\

Sur le plan politique, il y a un certain nombre de considérations générales sur lesquelles on s'est assez aisément entendus. Je pense en-particulier au désir de tous les pays de voir les conflits locaux et régionaux rester des conflits locaux et régionaux, éviter de se trouver pris dans le tourbillon de compétitions internationales ou bien des conflits Est - Ouest. Tout cela est très clairement ressorti de la plupart des interventions.

- Il n'en reste pas moins qu'il existe des conflits. Les conflits de la Namibie, ou autour de la Namibie avec les conséquences que cela implique dans les relations de l'Afrique du Sud et des autres pays de l'Afrique australe. Le désir de voir le groupe de contact avancer dans son approche au lieu de reculer, comme c'est parfois le cas. J'ai fait connaître le sentiment de la France qui appartient à ce groupe de contact et qui ne pourrait pas éternellement participer à un groupe qui n'apporterait pas de solution. Nous sommes naturellement patients. C'est notre rôle, notre fonction et nous essayerons de relancer un certain nombre de débats qui doivent conduire à l'indépendance de la Namibie et à la cessation des hostilités, des incursions et notamment en Angola.\

A également été évoqué le problème du Sahara occidental. Et je ferai cette remarque en passant : notre conférence n'a pas pour objet, ne veut pas se substituer à des organisations internationales reconnues. Notre réunion a un caractère informel. C'est la réunion de responsables qui se connaissent tous ou presque tous, qui sont appelés à se connaître et qui débattent de leurs affaires. Bien entendu, au passage, ils traitent des affaires extérieures dont les effets et les répercussions se font sentir chez eux. Mais de façon informelle, je le répète : cette disposition est admise déjà depuis dix ans. Nous ne nous substituons pas aux organisations internationales reconnues. Nous savons ce que ces organisations - et particulièrement l'OUA - ont décidé ou proposé par -rapport au Sahara occidental, les positions sur le référendum, l'auto-détermination, les conditions de procédure indispensables qui ne sont pas encore réunies et finalement le débat qui reste ouvert et que les Africains voudraient bien voir se refermer sur une position juste.\

Il a naturellement été question du Tchad. Je voudrais résumer en peu de mots les points de synthèse dans lesquels se sont retrouvés tous les participants. D'abord, sur deux grands principes qui marquent bien les limites à l'intérieur desquelles nous comptons avancer.

- Le premier de ces principes, sur lequel il n'y a eu aucune contradiction et sans doute n'y a-t-il pas de contradiction bien au-delà des pays représentés ici : le respect de l'intégrité du territoire du Tchad, comme il doit en être de tout autre pays. Voilà un point sur lequel l'ensemble des participants à ce sommet n'ont pas eu de peine à s'entendre. Cela marque bien déjà une certaine direction.

- Et le deuxième grand principe sur lequel l'accord général s'est fait aisément, c'est sur la priorité à la négociation, c'est-à-dire sur la nécessaire -recherche d'une solution pacifique.

- Voilà donc un -cadre dans lequel nous nous trouvons. Aucune négociation ne serait acceptable si elle ne devait aboutir à l'intégrité de ce pays et d'autre part, puisqu'il y a conflit, priorité et choix est fait en faveur de la négociation.\

Par quels moyens, quelle négociation ? Les choses se compliquent à partir de là. Aussi a-t-on cherché à les simplifier et le vœu général est une -recherche conséquente de la conciliation entre les Tchadiens eux-mêmes. Aucune fraction de l'opinion du Tchad ne peut être a priori exclue de la réunification des tendances, et nous avons discuté de cela en présence et avec le -concours du Président du Tchad `Hissène Habré`, membre de notre conférence.

- Encore faut-il qu'il y ait un instrument diplomatique pour lancer et orienter les négociations. Et nous avons tout naturellement fait appel à l'Organisation de l'unité africaine `OUA` pour qu'elle s'engage délibérément dans la -recherche pratique des moyens d'en revenir à la paix, à la fin d'un conflit pour le respect de l'intégrité du Tchad. Il appartiendra donc à cette organisation ou à toute délégation qu'elle consentirait comme elle l'a fait dans le passé - rappelez-vous les réunions de Lagos ou de Libreville - de rechercher une solution. Cette forme-là, disons qui allège la procédure, peut très bien être adoptée, je sais qu'un certain nombre de pays africains y songent.

- Il faut que le cessez-le-feu soit effectif car c'est la meilleure condition d'aller vers la paix, toujours en vue d'accéder à une véritable intégrité du Tchad. Donc, retour à la souveraineté et à l'indépendance de toutes ces parties, tout cela devant être consacré par le départ des armées qui s'y trouvent, dès lors que ces armées ne sont pas l'armée tchadienne. Ces deux phénomènes étant liés naturellement : les uns sont arrivés parce que les autres s'y trouvaient et les autres partiraient dès lors que les uns le feraient de la même façon. Encore faut-il qu'ils aient des garanties pour que cela ne se rallume pas le lendemain matin et cela, c'est l'oeuvre des médiateurs africains que de proposer les formes qui permettraient de mettre en place une protection des personnes et des biens afin que le processus de paix se poursuive et que nous ne vivions pas un épisode supplémentaire aussi bref que les précédents.

- Tout cela devant conduire à distance, mais il ne faut jamais perdre de vue cette distance-là, à l'engagement d'un processus démocratique pour que le peuple tchadien puisse un jour décider lui-même de son sort comme cela lui revient tout naturellement.\

Voilà les points qui ont l'avantage, disais-je il y a un moment, de bien cadrer ce qu'il faut faire et donc d'éliminer ce qu'il ne faut pas faire. Et a contrario, ce qu'il ne faut pas faire, c'est accepter l'idée qu'il pourrait y avoir un Tchad coupé en morceaux, tombant en lambeaux, bref un Tchad ayant cessé d'exister dans sa réalité. Cela est rejeté par les participants de la conférence. De la même façon qu'ayant le choix entre la reprise des hostilités, soit sous l'aspect de la guerre civile, soit sous les menaces de guerre plus générale, dans le refus, ai-je dit, de l'extension vers le conflit Est - Ouest, préférence entière a été donnée aux chances de la négociation.

- Ce -cadre étant fixé, eh bien, on essayera d'aller de l'avant, c'est-à-dire que ceux d'entre nous qui seront appelés, auront à donner leur avis si cet avis est demandé dans les délibérations des organismes internationaux qui auront à s'en occuper. Et là, le 10ème sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique sera resté dans son rôle informel d'incitation et de proposition sans jamais se substituer aux autres organismes qualifiés.

- Voilà, je vous ai dit l'essentiel, mesdames et messieurs, les positions des uns et des autres vous seront connues. Mon rôle n'est pas de m'attarder sur ce plan. Nos discussions ont été longues et sérieuses, importantes, précises, amicales. Je vous en ai donné là l'essentiel.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans le cadre que vous venez de définir à propos du Tchad, est-ce que vous avez l'impression que ces incitations et ces propositions sont susceptibles de déclencher un processus rapide de retour à la normale ?

- LE PRESIDENT.- S'il s'agit de s'exprimer sous forme de vœu, je vous répondrai oui. S'il s'agit d'apprécier exactement la vérité, je serai plus nuancé.

- Cette conférence n'a pas été réunie pour le Tchad. Elle a été prévue un an à l'avance bien que, après tout, depuis trois ans, nous commençons à être habitués à voir ce sujet sur la table. Mais, à partir du moment où nous nous réunissions, il était bien normal que ce sujet fort important prenne le devant, dès lors que nous parlions des problèmes africains.

- Je crois que le fait d'avoir réuni trente-neuf pays, vingt-cinq chefs d'Etat et que tous aient dit : "on ne peut pas toucher, en droit, à l'intégrité du Tchad" - et donc finalement en fait - et qu'ils aient dit aussi : "ceux qui recherchent la négociation ont raison" et que parmi ceux qui

approuvent cette démarche soit le Président de l'Etat tchadien `Hissène Habré`, c'est tout de même, comme on dit maintenant, c'est un terme à la mode, une avancée par -rapport au balancier entre la paix et la guerre, le conflit ou la négociation mais aussi par -rapport au dilemme posé ici ou là : Tchad retrouvant son unité, ou Tchad rompu.

- Voilà ce qui doit permettre aux négociateurs - que nous ne sommes pas - de commencer ou de continuer leur travail sur des bases plus solides. On sait où trente-neuf pays de l'Afrique souhaitent aller. Je crois que c'est une utile contribution et si je me dis pas que cela va aboutir dans dix jours à une solution heureuse pour le Tchad, il n'empêche que cette contribution devrait être très bien entendue du côté de l'OUA.\

QUESTION.- Monsieur le Président, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'utilité de ce sommet annuel France - Afrique qui se tient en général après le sommet de l'OUA et qui traite des mêmes problèmes que l'Organisation Pan-Africaine avec l'élargissement du sommet. La France se retrouve face aux quatre cinquième de l'OUA, plus que le quorum requis. Alors, monsieur le Président de la République, pourquoi vous défendez chaque année de ne pas vouloir vous substituer à l'Organisation de l'unité africaine ?

- Deuxième question : ce sommet ne constitue-t-il pas pour la France le moyen de conserver son prestige en Afrique alors que les pays africains attachent une certaine valeur sentimentale à cette rencontre ? L'aide au développement que vous semblez si fier - c'est normal - d'accroître à contre-courant - nous vous en sommes reconnaissants - n'est-elle pas une simple goutte d'eau dans une mare, compte tenu des énormes besoins de nos Etats et, surtout, du manque de générosité des autres pays industrialisés dont le géant américain ? Je vous remercie.

- LE PRESIDENT.- Première question fort bien formulée £ première réponse.

- Cette conférence n'est absolument pas de la même -nature que celle qui réunit les pays de l'OUA. Absolument pas de la même -nature.

- D'abord, à l'OUA, on ne débat pas des relations bilatérales avec la France et c'est une partie très importante de la conférence. Je dois dire, même que c'est initialement l'objet principal de nos conférences. Il y a beaucoup d'interconnexions entre les Etats africains et la France sur le plan monétaire : il y a quand même une zone franc dans une partie de l'Afrique. Il y a des banques qui réunissent un certain nombre de pays d'Afrique. Il y a des circuits commerciaux qui ont été créés à travers les temps. Il y a des affinités culturelles. Il y a la même langue, non pas pour tous les trente-neuf pays, mais pour la plupart d'entre eux. Cela fait beaucoup de raisons de maintenir ces sommets à la condition - et c'est pourquoi la précaution doit être prise - que cette confusion qui pourrait être tentante, on sache y résister. L'aspect informel de ces conférences doit être, avec beaucoup de vigilance, préservé. Je me permets d'ajouter que la France ne fait pas partie de l'OUA, mais cela, vous le saviez.\

` Suite réponse sur le sommet annuel franco - africain `

- Alors, deuxième réponse à la deuxième question : est-ce que la France entend garder ou préserver son prestige ?

- Mais, bien entendu. La France tient pour essentiel que sa façon d'être sur le plan international, ses grands objectifs, son histoire, ses relations avec les peuples africains, restent, pour les autres comme pour elle, un fait essentiel de la politique extérieure.

- Oui, nous n'avons pas d'autre ambition que de préserver un très puissant potentiel affectif, économique, culturel et parfois politique, dont la France a la chance de bénéficier par le fait de la confiance que lui témoignent volontairement - personne ne les y force - bon nombre de pays d'Afrique. C'est une situation privilégiée dont nous sommes fiers et que nous devons entièrement à nos partenaires africains qui agissent librement. S'il s'agissait d'autre chose, croyez-vous que nous serions trente-neuf à notre conférence ? Nous ne serions pas nombreux. Peut-être me retrouverais-je tout seul s'il y avait la moindre confusion dans ce genre de choses. Et je me permets de vous dire que si je devais être tout seul, je ne viendrais pas. Donc, il n'y aurait personne.

- Si nous sommes nombreux et en confiance, c'est parce que nous avons des intérêts communs à défendre. Et si cela sert au prestige de la France, tant mieux de mon point de vue, parce que cela sert aussi au prestige des Etats africains qui travaillent avec nous et dont nous voulons

ont aussi le prestige des États américains qui traitent avec nous et dont nous voulons l'indépendance, non seulement à l'égard des anciennes méthodes coloniales, mais aussi à l'égard des nouvelles, plus insidieuses, sans doute.\

Troisième point : l'aide au développement. Est-ce que ce n'est pas qu'une goutte d'eau ? Hélas, qu'y puis-je ? Je ne pense pas que ce soit une goutte d'eau si j'en juge par le langage de nos partenaires africains. Ils y sont sensibles. J'espère que cela leur sert à quelque chose. Mais ils contribuent eux aussi à faire avancer les débats internationaux, à l'ONU, ou bien lorsque nous avons discuté au sein de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international `FMI`, etc .. Les pays d'Afrique ne sont pas passifs. Ils servent à l'oeuvre commune tout autant que la France.

- Bon alors, est-ce que c'est une goutte d'eau ? Oui, je déplore comme vous que si la France devait être de plus en plus isolée dans une politique d'aide concertée, d'aide publique au tiers monde, cela serait insuffisant. Nous n'avons jamais prétendu le contraire.

- Faudrait-il en tirer la conclusion que, parce que c'est insuffisant, il faut cesser, arrêter ? Non.

- Nous remplissons notre devoir. Il existe des commissions mixtes entre la France et chaque pays africain. Il existe des débats de ministre à ministre. Le ministre de l'économie et des finances français était là, ce matin, à discuter avec tous ses collègues, ministres des finances, ministres des relations extérieures et ministres de la coopération. Il y a des relations d'égal à égal, qui montrent bien que chacun des partenaires estime que cela va plus loin que la goutte d'eau, beaucoup plus loin, mais qu'il faudrait peut-être aller jusqu'à un océan de relations pour le développement des pays dits du tiers monde. Et nous n'en sommes malheureusement pas là. Mais enfin, c'est à force d'additionner des gouttes d'eau que l'on arrivera, je l'espère, à - je ne peux pas parler d'océan Pacifique - mais tout de même, à une quantité d'aides qui permettra aux pays en voie de développement de ne pas se trouver acculés comme ils le sont à une situation désastreuse qui nuit également aux pays industriels. C'est mon avis.\

QUESTION.- Monsieur le Président, si je vous ai bien compris, vous avez dit : "Tant que les Libyens, tant que les troupes libyennes resteront au Tchad, les troupes françaises, elles aussi, resteront au Tchad". Alors, est-ce que vous ne craignez pas une certaine forme d'escalade militaire ou, tout au moins, l'enlèvement des troupes françaises au Tchad ?

- LE PRESIDENT.- Oui, j'ai dit cela partout, l'enlèvement. Voyons : si la France, à l'appel du Tchad et de beaucoup d'autres pays, n'était pas allée au Tchad où le premier effet de sa présence a été d'arrêter le conflit, est-ce qu'il y aurait encore un Tchad indépendant ? Je vous pose la question. Est-ce que cela n'aurait pas été l'enlèvement dans la perte de souveraineté du Tchad ? Tout de même, on ne peut pas faire l'impasse sur ce qui se serait passé si nous n'étions pas intervenus et qui aurait représenté une autre situation également dramatique.

- La France est allée au Tchad pour les raisons que j'ai dites. Elle compte y faire oeuvre de paix. L'oeuvre de paix n'est réalisable que si une situation se créait qui exige de chacun le respect de l'autre. La situation que nous avons créée le permet. Il n'est pas possible aujourd'hui de faire n'importe quoi au Tchad. Mais je confirme que mon vœu le plus cher - et j'y travaillerai - est que toute armée étrangère évacue le Tchad sous couvert international. J'ai dit assez ce que je pensais là-dessus, il y a un moment, pour ne pas y revenir. L'armée française, ai-je dit devant l'Organisation des Nations unies `ONU` ne perdra pas une heure pour rentrer chez elle ni pour mettre fin à ce que j'appelais l'enlèvement. Voilà, je n'ai rien d'autre à vous dire à ce sujet. Nous ne serons passifs dans aucun cas et surtout pas passifs si l'on peut contribuer à hâter la paix dans le sauvetage de l'indépendance de ce pays.\

QUESTION.- Nous sommes un peu les terroristes de la presse africaine à Paris et je voudrais vous poser deux questions. Nous connaissons, monsieur le Président, votre attachement à certains idéaux de paix et de justice, à une philosophie morale et politique, j'allais dire une éthique politique. Vous avez, à plusieurs reprises, déclaré que le droit devait primer sur la force. A ce propos je voudrais vous poser la question suivante : sur quelles bases avez-vous reconnu le gouvernement de N'Djamena qui est, tout de même, arrivé au pouvoir par la force ?

- QUESTION.- On nous a dit que les troupes françaises étaient entrées au Tchad pour préserver l'intégrité territoriale de ce pays. -Force nous est de constater aujourd'hui qu'on assiste à un certain enlèvement, je dirais même à une partition de fait du Tchad : il y a deux gouvernements

actuels. Alors je voudrais savoir : cette situation va durer jusqu'à quand ? Est-ce que vous allez négocier au grand jour parce que nous avons remarqué les allées et venues de M. Dumas entre Tripoli et Paris et nous ne savons rien en tout cas de la teneur de ces négociations et de ses modalités ?

- LE PRESIDENT.- C'est vrai qu'il y a quelques chances que je sois informé avant vous !

- Pour ce qui touche N'Djamena, ne m'attribuez pas ce qui ne m'appartient pas. Le chef de l'Etat du Tchad `Hissène Habré` a été reconnu par l'OUA. Il a été reconnu par l'Organisation des Nations unies `ONU`. Il participe à toutes les conférences internationales où la France, dans certains cas, ne siège pas. Ce n'est pas la France qui a reconnu, c'est la société internationale. Voilà, c'est tout ce que je peux vous dire. La France n'a pas à s'opposer à ce fait.

- Bien entendu, la France préférerait la réconciliation des différentes fractions, qui aujourd'hui, affirment représenter le Tchad et nous avons accompli un acte légaliste lorsque nous avons traité avec le gouvernement précédent du Tchad qui lui-même était reconnu par l'Organisation de l'unité africaine. Nous ne sommes à l'origine d'aucune de ces démarches et nous n'avons pas à l'être. Donc, il faut quand même remettre chaque chose à sa place.\

` Suite réponse sur le Tchad `

- Ensuite vous constatez qu'il y a une partition de fait. Entre une partition de fait et une partition de droit, permettez-moi de vous dire qu'il y a une marge.

- Ce qui est certain, c'est que des armées occupent ou contrôlent les diverses parties du Tchad. C'est vrai. Mais est-ce que vous auriez préféré - je ne veux pas interpréter vos sentiments, je n'y suis pas autorisé et je ne le fais pas - mais est-ce que vous auriez préféré qu'il y ait l'unité territoriale du Tchad sous l'occupation libyenne ? C'est la situation que j'ai trouvée d'ailleurs en mai 1981 lorsque j'ai été élu Président de la République française. C'est vrai que l'unité était réalisée. Etait-ce la meilleure façon ? C'est ce que je ne crois pas.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez parlé de deux points qui ont fait l'objet d'un accord complet de toutes les délégations et ensuite vous avez demandé qu'aucune fraction de l'opinion tchadienne ne soit absente des négociations de la réconciliation. Est-ce que sur ce point, il y avait aussi cet accord unanime ou est-ce qu'il y avait désaccord ?

- LE PRESIDENT.- Moi, j'exprime mon opinion et je ne prétends pas interpréter l'opinion de chacun des participants. Et puis je sais ce que j'ai entendu. Je n'ai pas entendu une seule parole qui tende à éliminer aucune des fractions connues de la politique intérieure du Tchad. Aucune. J'en ai tiré l'interprétation que personne n'était exclu d'une éventuelle réconciliation et, en ce sens, je m'en suis réjoui.\

QUESTION.- On nous a fait -état, monsieur le Président, de l'existence d'une déclaration finale sur le Tchad comportant un certain nombre de recommandations. Est-ce que cette déclaration est en voie d'élaboration et est-ce à cela que vous avez fait allusion tout à l'heure lorsque vous avez parlé du président Houphouët-Boigny qui était occupé ailleurs ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, la conférence au sommet est terminée, madame, c'est pourquoi je suis là.

- QUESTION.- Il n'y aura pas de déclaration finale ?

- LE PRESIDENT.- Elle est faite. C'est celle que je vous ai communiquée. Il n'y a pas d'autre délibération désormais depuis que la séance est levée. Si le Président Houphouët-Boigny n'est pas là, c'est uniquement parce qu'il souhaitait pouvoir se reposer, qu'il a demandé au président Sékou Touré qui est, d'ailleurs, le doyen historiquement, d'être là à mes côtés. Donc, n'interprétez pas cette absence d'aucune façon. Le président Houphouët-Boigny a participé à tous nos travaux et très activement. Mais il est un peu tard et certains chefs d'Etats ont été obligés de prendre leurs dispositions pour rentrer. Alors que l'on ne confonde pas les choses.

- Pendant ces débats, cet après-midi, un certain nombre de chefs d'Etat s'étant réunis ont exprimé collectivement dans une déclaration leur opinion sur le Tchad. Et celui qui a rapporté cette déclaration, c'est précisément le Président Sékou Touré. Quand je dis un certain nombre de membres de la conférence, ils étaient tous africains. La France n'y a pas participé. Non pas par défiance car se trouvaient là au contraire des amis très proches. Mais parce que le président de la

Conférence n'avait pas à s'occuper de cela. D'autre part, la France étant directement mêlée, je n'ai pas participé. Un certain nombre de représentants des Etats africains se sont rencontrés, ont élaboré un texte dont ils ont donné connaissance à la conférence mais dont ils n'ont pas demandé qu'il soit soumis au vote de la Conférence puisque cela n'est pas conforme à notre tradition. Je ne vais pas dire à nos statuts, car nous n'avons pas de statuts, je le répéterai pour la quatrième fois.

- Sur cette initiative d'un certain nombre d'Etats que je puis dire représentatifs - vous direz tous le sont, mais ceux là sont mêlés à l'histoire de l'Afrique d'une façon très connue - une rapide discussion a eu lieu. Plusieurs pays ont dit qu'ils avaient des réserves à faire sur tel ou tel aspect de ce texte. Mais, je répète, comme il n'était pas question qu'il soit soumis au vote, puisque tel n'est pas l'objet de nos conférences, il n'y a pas de déclaration de cette sorte à vous présenter à l'issue de nos travaux. Maintenant, si vous voulez en débattre avec les auteurs de ces textes - assez nombreux d'ailleurs - et avec ceux qui expriment des réserves, naturellement libre à vous. Il n'y a aucun mystère à ce sujet.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je me permets de revenir sur l'expression "fraction". C'est un terme auquel M. le président Habré est extrêmement sensible parce qu'il a peur d'être réduit au niveau d'une fraction. Est-ce que je pourrais vous demander s'il est clairement entendu dans le sens du sommet que, quand on fait appel aux différentes fractions de se réunir pour discuter d'une solution de paix au Tchad, M. Habré y participera en tant que président de la République du Tchad et non pas comme dirigeant d'une fraction ?

- LE PRESIDENT.- Le terme fraction, on aurait pu lui en substituer un autre : les tendances, les clans, que sais-je. Donc, ne voyez pas la valeur d'un mot de dictionnaire. Ce que je veux dire, c'est qu'il appartiendra aux organismes qualifiés, notamment l'OUA de définir qui peut participer et qui ne participe pas. Mais la qualité de M. Hissène Habré en tant que chef de l'Etat du Tchad n'a été contestée à aucun moment et il a siégé à ce -titre tout le long de nos travaux. Il est d'ailleurs intervenu plusieurs fois. Donc, il ne s'agit pas pour l'instant de procéder, ni pour l'instant, ni demain, de procéder à je ne sais quel débat dans lequel le président Hissène Habré se verrait cette fois-ci écarté dans l'esprit du public des fonctions qu'il occupe. Donc vous poserez cette question, monsieur, aux organismes qualifiés. Nous n'avons pas eu à en débattre parce qu'il apparaît tout naturel de discuter ici avec le chef de l'Etat du Tchad qui s'appelle M. Hissène Habré.\

QUESTION.- Monsieur le Président, j'aimerais vous demander si les perspectives d'élargissement de la zone franc qui sont souvent évoquées ne comportent pas un risque d'affaiblissement peut-être provoqué par cet élargissement ?

- LE PRESIDENT.- Oui et non, il ne faut pas faire n'importe quoi. Il y a, à l'heure actuelle par exemple, le Mali qui souhaite avoir un accord que la France accepte pour sa part, qui exige l'accord de tous les partenaires. Cela fait un pays de plus mais un pays totalement inscrit dans l'histoire de cette région d'Afrique et dans ces relations avec la France. Il est vrai que là, vous me posez une question d'école. Tout le monde ne demande pas à appartenir à la zone franc. Il y a quelques demandes dont une très actuelle. C'est tout. Donc, nous examinerons ce problème pas à pas et sans poser en principe le fait que nous élargirons à l'excès. Nous n'élargirons pas à l'excès. Croyez-le.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la France a pris son engagement de ne pas réduire son aide au développement, vous l'avez dit, malgré les difficultés. Cette même France s'est-elle engagée ou va-t-elle s'engager au niveau des négociations entre les ACP et la CEE pour appuyer les revendications des pays ACP ?

- LE PRESIDENT.- Je dois dire que la France trouve auprès de la CEE un concours actif et que tous vos pays le savent. Ils savent qu'il y a un relais européen puissant et utile et nous nous en réjouissons. Tout le raisonnement que je tiens englobe dans de nombreux secteurs la coopération européenne dans laquelle la France joue, naturellement, un rôle d'incitation.

- Plusieurs questions ont été posées sur ces différents sujets. Il faudrait quand même bien que l'on comprenne : comme j'ai pris toutes les précautions oratoires pour cela, j'aurais peur d'être mal compris. Il faut bien que l'on comprenne que la France ne se substitue aucunement aux

mal compris. Il faut bien que l'on comprenne que la France ne se substitue aucunement aux institutions et aux organisations auxquelles elle a fait appel. Donc, déterminer qui y participent, quelle est la qualité de ceux qui participent, ce qu'on y fera, comment on s'y prendra, ce n'est pas à moi de le dire. Je peux avoir ma préférence. Le jour où on me consultera, je la dirai. Mais je n'ai pas du tout l'intention de me mêler de ce qui ne me regarde pas et de décider pour les autres. Il faut que ce soit bien clair entre nous, sans quoi il y aura des confusions regrettables.

- QUESTION.- Monsieur le Président, au-cours de votre allocution d'ouverture, vous avez souligné que les crédits de la coopération étaient en forte augmentation mais que cela ne permettait pas n'importe quoi. Est-ce que cela marque une réorientation de la coopération dans les projets financés ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, je crois que cela se comprend tout seul. Nous faisons beaucoup. On ne peut pas tout faire.\

QUESTION.- Sur la francophonie, le président Eyadema et le président Bongo ont exprimé des sentiments un petit peu analogues et ceci est tout à fait récent. C'est-à-dire que cela remonte à un quart d'heure. Pouvez-vous nous dire, monsieur le Président, comment vous entendez maintenir la cohésion des Etats francophones en dehors d'un dîner comme celui que vous avez organisé dimanche soir ?

- LE PRESIDENT.- Je peux vous dire que cela s'est très bien passé. Les Etats francophones, je peux en établir la liste mais enfin je ne l'ai pas exactement en mémoire : elle comprend tous les pays qui ont acquis leur indépendance à-partir du statut colonial d'origine française et d'origine belge. Elle compte aussi d'autres pays dont les dirigeants s'expriment parfaitement en français, qui n'ont jamais eu à faire au problème colonial avec la France et qui n'en étaient pas moins présents parce qu'ils trouvent intérêt à ce genre de rencontre. Prenons pour exemple l'Egypte. Il y a aussi un certain nombre de pays qui ne sont pas essentiellement de culture française mais dont les représentants parlent français. Je pense à l'Angola. Et pratiquement, je pense qu'il n'y avait peut-être que 3 ou 4 participants sur 39 qui ne connaissaient pas notre langue. Il y a d'ailleurs eu une traduction pour eux mais personne ne s'est exprimé autrement qu'en français donc cela n'est pas altéré.

- J'ai veillé, lors des invitations à cette conférence à rester dans la limite atteinte pratiquement à Kinshasa l'an dernier. Beaucoup d'invitations auraient pu être faites qui auraient répondu aux vœux de nouveaux participants. Parce que moi-même, je ressens la nécessité que nous restions quand même, non pas entre nous mais entre ceux qui se connaissent, qui se pratiquent depuis longtemps, nous n'avons pas étendu les invitations par-rapport à celles de Kinshasa, c'est-à-dire celles du 9ème Sommet franco - africain.\

QUESTION.- Ne pensez-vous pas, malgré tout, que la conférence de France et d'Afrique à propos du Tchad devient l'élément moteur principal qui devrait prendre le relais de l'OUA ?

- LE PRESIDENT.- Elle n'a pas à prendre le relais car l'OUA est déjà saisie. Non, non, non, l'OUA est déjà saisie depuis plusieurs semaines. Donc elle n'a pas du tout à assurer notre relais. L'OUA est saisie, elle a déjà envoyé une délégation. Je l'ai reçue d'ailleurs moi-même à Paris, il y a peut-être quinze jours et le président de l'OUA m'a envoyé cette délégation. Je pense que l'OUA fera bien son travail. C'est tout ce que je peux espérer.

- QUESTION.- Je voudrais vous demander simplement une précision. Le président Hissène Habré, jusqu'à présent, refusait de discuter avec le GUNT, ne voulant discuter qu'avec la Libye. Alors doit-on conclure de tout ce que vous avez dit que, finalement, il a accepté de réviser sa position ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, vous lui poserez la question. Ce que je sais, c'est que le président Hissène Habré a exprimé son souhait de participer à la réconciliation de toutes les tendances tchadiennes d'une part et, d'autre part, je crois qu'il ne se refuse à aucun contact international pour parvenir à ce que l'on en finisse avec ce conflit endémique qui dure depuis trop longtemps.

- Voilà, le temps qui nous était imparti est dépassé. Je vous remercie.\